



Aqueduc

Puits et Conduite

Des soumissions cachetées, adressées au Greffier de la Cité, à l'Hôtel de Ville, Montréal, seront reçues au bureau dudit Greffier de la Cité, jusqu'à Vendredi midi, le 18 septembre 1908, POUR LA CONSTRUCTION D'UN Puits DE COMPENSATION ET D'UNE CONDUITE JUMELLE EN BÉTON ARME, à la station des pompes du bas niveau, Pointe St-Charles.

Les travaux relatifs au puits et au déversoir comprendront l'excavation d'environ 1175 verges cubes de terre, et 510 verges cubes de roc. Pour la Conduite (510 pieds de longueur) il y aura environ 3400 verges cubes de terre, et 547 verges cubes de roc à excaver. L'entreprise comprendra la fourniture et la construction du béton armé avec moules, armatures etc., le tout conformément aux plans et devis que l'on pourra examiner ou obtenir au bureau du Surintendant de l'Aqueduc, Hôtel de Ville, Montréal.

Les soumissions devront être faites sur les formules obtenues audit bureau, et être adressées au Greffier de la Cité. Elles devront porter la suscription "Soumission pour Puits et Conduite en béton armé" et être accompagnées d'un certificat de dépôt, entre les mains du trésorier de la Cité, d'une somme de deux mille piastres (\$2,000.)

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de l'Aqueduc qui suivra leur réception.

La Commission de l'Aqueduc ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.

Il sera exigé des soumissionnaires un dépôt de \$2.00 pour la remise en bon état des plans et devis obtenus du département.

GEORGES JANIN,
Surintendant et Ingénieur en Chef
de l'Aqueduc de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
Montréal, le 29 août 1908.



Water Works

Well and Conduit

Sealed proposals addressed to the City Clerk, City Hall, Montreal, will be received at the office of the said City Clerk, until noon Friday the 18th September 1908, for the construction of a REINFORCED CONCRETE COMPENSATING WELL, AND A REINFORCED CONCRETE DOUBLE CONDUIT TO THE PUMPS, at the Low Level Pumping Station, Point St. Charles.

The work to be done in excavation for the compensating well and overflow weir, comprises about 1175 cubic yards of Earth, and 510 cubic yards of Rock. For the double conduit, 510 feet in length, there will be about 3400 cubic yards of Earth, and 547 cubic yards of Rock excavation, and the supplying and construction of the reinforced concrete with molds, metal for reinforcing etc., all according to plans and specifications to be seen or obtained at the office of the Superintendent of Water Works, City Hall, Montreal.

Proposals must be made on the blank forms supplied from said office, and be addressed to the City Clerk endorsed "Tender for reinforced concrete Well and Conduit" and be accompanied by a certificate of deposit with the City Treasurer of Montreal of the sum of two thousand dollars (\$2,000.)

Proposals will be opened by the City Clerk in the presence of the interested parties at the first meeting of the Water Committee held after the reception of the said tenders.

The Water Committee does not bind itself to accept the lowest or any of the Tenders.

A deposit of \$2.00 will be required for the safe return of the plans and specifications obtained by the unsuccessful tenderers.

CITY HALL,
Montreal, August 29th 1908.

GEORGES JANIN,
Superintendent and Chief
Engineer, M. W. W.